

Compte rendu du conseil municipal du 09/09/2015

Début de la séance à 20h30

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Monique Claverie, Eric Bertran, Yvon Loubelle, Eric Larroquette, Marilyne Lassalle, Lilian Capéra, Sandrine Lozinguez, Pierre Lasserre, Francis Planté

Absents excusés : Dominique Fialon et Gérard Broccoli ayant donné pouvoir à Didier Sarciat
Secrétaire de séance : Eric Bertran

ORDRE DU JOUR

Délibération sur la prime versée aux agents de droit privé en CUI

Suite à un courrier de M. Christian Touya pour l'inexistence du 13ème mois des contrats CUI aidés par l'Etat (CAE, Contrat avenir), une demande de prime basée sur les mêmes critères que nos agents fonctionnaires (assiduité, absentéisme...) est demandée au conseil pour notre personnel de droit privé (4 personnes concernées).

Adopté à l'unanimité

Modification de l'intitulé de la régie Trinquet en Régie « Complexe sportif »

La régie "Trinquet" est transformée en régie "Complexe Sportif" afin de récupérer tous les revenus à caractères sportifs.

Un règlement est mis en place (disponible sur le site saubusse.fr) pour le court de tennis avec application d'un tarif résident 10 € et non résident 20 € à l'année. Une carte nominative sera délivrée en mairie aux adhérents.

contre : Marilyne Lassalle, Sandrine Lozinguez - abstention : Monique Claverie, Eric Bertran, Lilian Capéra, Pierre Lasserre

Adopté à 7 voix pour

Convention pour la location de droit de chasse dans les barthes

Du fait d'une appropriation dans l'usage des postes de chasse communaux, il est demandé au conseil, après concertation des chasseurs, que les postes de chasse soient loués. Ces postes, composés de 6 tonnes de lacs et 4 lacs de cabanes, seront donnés en priorité à la location aux résidents de Saubusse à un tarif de 150 euros à l'année pour les tonnes et de 100 € pour les lacs de cabane. Un tarif différent sera appliqué aux non résidents, soit 400 € pour les tonnes et 300 € pour les lacs de cabanes. Une convention annuelle sera signée par les locataires ainsi que par le référent des locataires des postes de chasse (nommé par les locataires et la commission Barthes).

Adopté à l'unanimité

Acceptation de dons

Acceptation du don d'un bus (50 places) d'une valeur estimative de 10 000 euros de la CFTA Centre Ouest en parfait état de marche, et accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite). Il sera transformé, en régie, comme véhicule itinérant d'exposition et de communication pour la commune.

Acceptation du don par chèque de 1000 € de Mme BINEY BRADLEY, propriétaire à Saubusse

Le conseil municipal remercie très sincèrement nos généreux donateurs.

Adopté à l'unanimité

Achat terrain derrière l'école

M. le Maire a signé l'achat de la parcelle d'un terrain adossé à notre école en prévision de réserve foncière pour le futur, d'un montant de 22 240 €. Ce terrain sera destiné, dans un premier temps, à un espace sportif pour nos écoliers. Le conseil municipal remercie très sincèrement le geste de M. et Mme Dubernet qui ont très gentiment accepté un paiement en deux fois de cet achat soit 12 240 € sur le budget 2015 et 10 000 € sur le budget 2016.

M et Mme Dubernet demandant à la mairie la pose impérative d'une clôture sur ce terrain pour la sécurité des enfants, elle sera réalisée dans les prochains mois.

Adopté à l'unanimité

Décision de mise en vente de l'immeuble Lafitte.

Suite à l'examen approfondi de l'immeuble Lafitte, qui par son état et sa difficile mise en conformité d'accessibilité, (Charpente à refaire, présence de termites et mères) impactera à la mairie un investissement trop conséquent. L'estimation du bâtiment par les domaines s'élevant à 132 100 euros, il est demandé au conseil municipal de mettre en vente cet immeuble au montant estimé.

Il est précisé que la parcelle sera divisée afin de garder dans le domaine public la place devant le bâtiment.

Adopté à l'unanimité

Vente des emprises de voirie jouxtant les parcelles E 63, 453, 455, 454 et 459.

Une demande a été faite à la commune par la famille Lavielle d'acheter des bandes de terrain jouxtant leurs propriétés de la route communale de Genève. Suite à une estimation des domaines d'un montant total de 2 800 €, une proposition de vente leur a été faite pour ce même montant. Il est demandé au conseil le vote pour la vente de ces parcelles.

Adopté à l'unanimité

DIA : DPU parcelle section N° E 423, Lotissement « Prada » d'une superficie de 574m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.

Adopté à l'unanimité

Divers

- Affaire Geneze - Sibe pour la restitution du terrain appartenant à la commune situé en zone artisanale : Suite à une demande de récupération à l'amiable, débutée en 2013 et ne débouchant sur aucune solution, le conseil a décidé de confier le litige à un cabinet juridique.

- Il sera posé un panneau à l'entrée des Barthes de la commune prévenant des risques et danger de la zone.

- Un courrier de la mairie sera adressé à Monsieur Mikaleff afin qu'il élague la haie d'arbres dont il est propriétaire route de Cassou et qui gêne le passage des véhicules.

- Le Conseil Départemental prévoit la remise en état du pont de la RD70 (petit pont de la route du Plé)

- Nos agents techniques se sont employés tout l'été à la mise en accessibilité de notre école (rampes, soufflets de protection des portes) et autres travaux (peinture salles, façades et volets, terrassement et signalisation du parking...)

- Le conseil municipal fait savoir son inquiétude quant au devenir de notre carnaval et de notre fête patronale sachant qu'une dissolution de l'amicale Sibusate est imminente et qu'une nouvelle présidence n'est pas garantie.

Il serait judicieux de prévoir l'avenir du carnaval et de nos fêtes patronales. Une réunion avec les bénévoles susceptibles de prendre cette responsabilité sera organisée très prochainement en Mairie.

Une proposition d'une coupe de la Mairie de Saubusse sera faite pour la foire aux Chevaux du 27 septembre, un repas est prévu au Trinquet le 27 à midi (renseignements Tel 06 81 77 56 59)

Un miroir de circulation neuf a été installé place de l'église

Une proposition d'une surveillance caméra en mairie extérieur et intérieur sera à l'étude .

- Les tarifs garderie et location Trinquet restent inchangés pour année 2015/2016.

- Un devis pour une grille d'évacuation des eaux de ruissellement rue du Port est fait par Macs pour 3 450 € TTC

- La collecte ordures ménagères change à partir du 22.09.15, les mardis pour les conteneurs individuels, les mardis et vendredis si besoin pour les collectifs.

- Une étude de la traversée du bourg est en cours. Une réunion en mairie est prévue avec tous les concessionnaires le 17 septembre 2015.

- Une consommation électrique en augmentation des bâtiments communaux est constatée et plus particulièrement sur le Trinquet. Un examen approfondi sera fait afin d'apporter des solutions d'économie.

Manifestations à venir :

26 septembre - Concert Orth'en Sol à l'église de Saubusse

27 septembre - Concours de Chevaux de Saubusse et repas au Trinquet Tel 06 81 77 56 59

06 octobre - Voyage du club troisième âge de Saubusse renseignements Josette Chachour 05 58 57 32 63

10 octobre - Concert privé le 10 octobre 2015 dans les serres du château de Bezincam, à Saubusse

11 octobre - Rando pédestre de l'APE

Fin de séance: 23h00